



Vigne

Edition **Charentes**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les [événements agro-écologiques](#) près de chez vous !

N°08
23/05/2023



Animateur filière

Magdalena GIRARD
Chambre d'agriculture de la
Charente-Maritime
magdalena.girard@cmds.cham
bagri.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Site de Bordeaux

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Vigne /
Edition Charentes
N°08 du 23/05/2023 »



Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- **Stade moyen (Ugni blanc) : 15.4 (8 à 9 feuilles étalées, boutons floraux encore agglomérés).**

Mildiou

- **Risque de contaminations faible en absence de pluie.**

Black rot

- **Risque de contaminations faible en absence de pluie.**

Oïdium

- **Risque de contaminations faible.**
- **Stade de sensibilité atteint pour les parcelles précoces.**

Tordeuses

- **Fin du vol des Cochylis, poursuite du vol des Eudémis.**
- **Distribution du matériel de piégeage alimentaire (voir Le Mémo de l'Observateur).**

Le bulletin de cette semaine est réalisé à partir des données d'observations du réseau de parcelles, complétées par des données « tour de plaine ».

La qualité des données du BSV dépend, en grande partie, de la qualité et de la taille du réseau d'observations du vignoble Charentais. Participez, vous aussi, tout au long de la saison à l'amélioration du réseau d'observations du BSV en multipliant vos signalements (maladies, ravageurs, événements climatiques...) sur le site [Web Alerte Vigne](#) ou l'application "INRAE Vigne".

Phénologie

Sur 40 parcelles d'Ugni blanc observées cette semaine, le stade moyen calculé est de 15.4 (boutons floraux agglomérés - BBCH 55).

Les rameaux mesurent en moyenne 47.7 cm, avec une pousse de près de 13 cm en une semaine. Ils ont en moyenne 8.4 feuilles (+1.4 en une semaine).

La vigne poursuit un développement régulier, les grappes grossissent et les boutons floraux commencent à se séparer. On observe quelques jours de retard par rapport à 2022, mais la remontée des températures annoncée pour la fin de la semaine devrait booster la croissance, et la floraison devrait s'observer dès le début du mois de juin.



Stade 15 – boutons floraux agglomérés



Stade 17 – boutons floraux séparés

Climatologie

→ De la semaine passée

Températures

Les températures moyennes de la semaine passée augmentent et atteignent 14.1°C.

Pluies

Au cours de la semaine dernière, la moyenne hebdomadaire des précipitations sur l'ensemble du vignoble est de 10 mm. Le zonage montre les résultats suivants : Sud 8 mm ; Littoral 15 mm ; Cœur 14 mm ; Iles 8 mm ; Nord 10 mm ; Est 13 mm et Ouest 16 mm. La quantité maximum de pluie observée hebdomadairement à la maille de 1 km est de 43 mm.

→ Prévisions météo

Du 23/05 au 26/05, des conditions sèches sont annoncées dans le vignoble. Les températures seront entre 12 et 14°C pour les minimales et 21 à 24°C pour les maximales. Le vent du nord va se maintenir jusqu'à vendredi.

Maladies

→ Mildiou

Observations

De nouvelles taches, issues des contaminations du 9 mai, ont été observées sur le réseau.

Sur les 48 témoins non traités, 36 présentent des taches de mildiou. Il touche de manière générale moins de 20 % des ceps avec souvent 1 seule tache par pied. Les taches sont le plus souvent sporulantes. Sur Bourg-Charente, Nercillac, Juillac-le-Coq, Rouillac, Burie et Thors plus de 20 % des ceps sont touchés (100 % pour Thors, mais avec un tas de compost à proximité). Les inflorescences ne montrent pour le moment pas de symptôme sauf sur les témoins de Thors et de Chérac, où le rot gris a été observé.

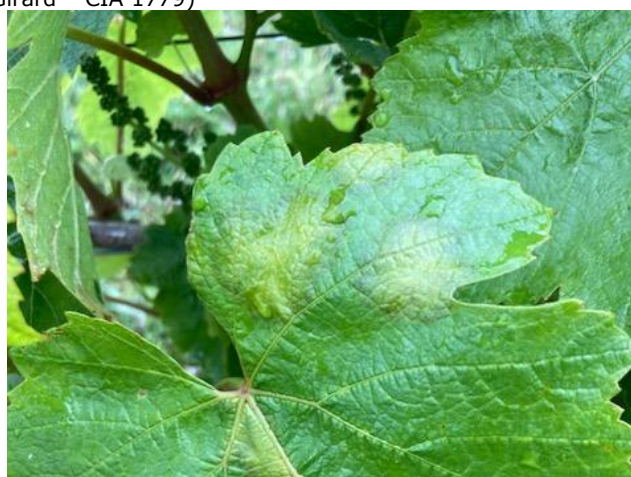
Au niveau des parcelles traitées, 9 sur 23 expriment quelques symptômes (Barbezieux, La Couronne, Mons, Mortagne sur Gironde, Juillac-le-Coq, Pouillac, Touzac, Eraville, Guimps).

Ailleurs, de nouvelles taches sont signalées dans le vignoble, comme à Ste Marie de Ré et à St Bris des Bois, ainsi que sur le secteur entre Jarnac et St Même les Carrières.

Nombreuses sont les situations dans le sud de la Charente-Maritime avec des attaques sur grappes. Notamment, quelques parcelles avec 15% des grappes touchées (entre 20 et 100 % d'intensité) sont signalées sur les secteurs de Chevanceaux et d'Ozillac.



Plusieurs taches de mildiou sur une même feuille, bien sporulées, TNT de Floirac
(Crédit photos M. Girard – CIA 1779)



Mildiou sur inflorescence, TNT de Chérac et taches de mildiou sur Chardonnay, TNT de Ste Marie de Ré
(Crédits photos L. Caillaud – CIA 1779, J. Poulard - UNIRE)

Méthodes alternatives :

Les premières taches sont dues à un effet « splashing » de la pluie sur le sol vers la végétation. Le travail du sol ou au contraire l'enherbement sont tous les deux des moyens pour limiter l'effet éclaboussures.

L'épamprage permet d'éliminer la végétation basse, premiers relais des contaminations primaires.

Modélisation (source IFV)

Sur la semaine passée

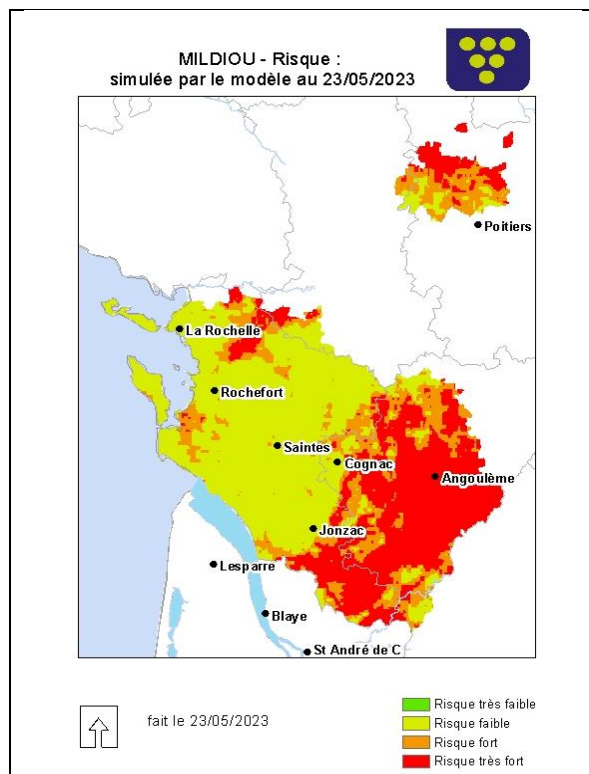
Au cours de la semaine dernière le risque potentiel s'est partagé entre un risque faible à l'ouest et très fort à l'est d'une ligne Jonzac-Cognac-Matha.

Des contaminations épidémiques ont été calculées par le modèle d'une manière très régulière sur tous les secteurs concernés par le risque très fort.

Dans les trois jours à venir

Le risque potentiel ne va pas évoluer dans le vignoble.

Le modèle n'annonce pas de contaminations épidémiques dans les trois jours à venir quelle que soit l'hypothèse météorologiques retenue.



Evaluation du risque :
Risque théorique toujours très fort sur la partie Sud-Est du vignoble. Risque faible sur les autres secteurs.



📖 Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur

➔ Black rot

Observations

Du black rot a été observé sur 25 TNT sur 48. Sur la majorité des témoins il est observé sur moins de 20 % des ceps. Quelques témoins montrent des fréquences sur ceps plus importantes comme Bourg-Charente, Préguiillac et Saint-Germain-de-Lusignan.

Sur les parcelles traitées, il a été observé sur 5 parcelles sur 23 avec une fréquence sur ceps de moins de 10% à part sur Eraville où la fréquence atteint 50 %.



Black rot, Varaize et Sigogne
 (Crédit photos S. Lucas – CIA 1779, B. Huré – CA16)

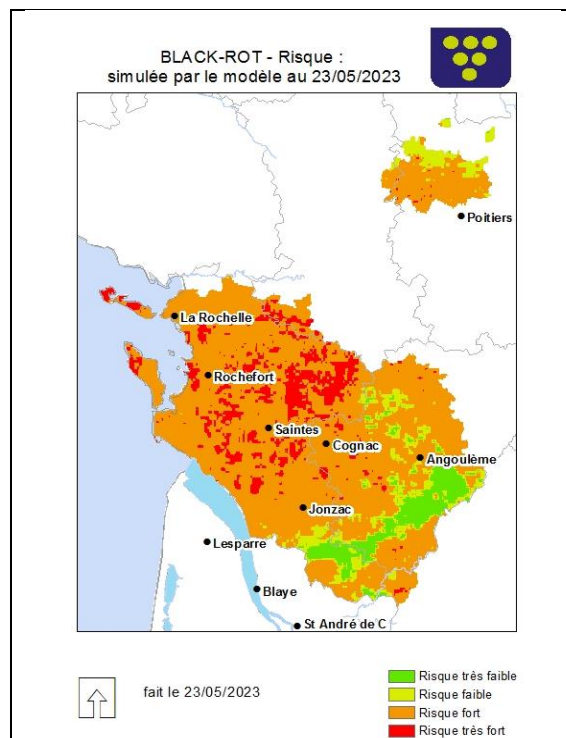
Modélisation

Sur la semaine passée

Au cours de la semaine dernière, le risque potentiel est resté globalement fort dans le vignoble. Seule, une zone au sud-est d'un axe Jonzac-Angoulême a un niveau faible à très faible. Des contaminations épidémiques sont calculées d'une manière généralisée dans le vignoble. Le nombre d'organes contaminés est faible.

Dans les trois jours à venir

Le risque potentiel ne va pas évoluer dans le vignoble. Le modèle n'annonce pas de contaminations épidémiques dans les trois jours à venir quelle que soit l'hypothèse météorologique retenue.



Evaluation du risque :
Pas de contaminations épidémiques en absence de pluies



📖 Consultez la fiche « [black rot](#) » du Guide de l'Observateur

→ Oïdium

Observations

L'oïdium fait son apparition sur le témoin non traité à Sainte Marie de Ré, sur Chardonnay. Il a été observé également sur parcelle traitée sur Juillac-le-Coq (parcelle très sensible).



Tache d'oïdium, Chardonnay, TNT Ste Marie de Ré
(Crédit photo J. Poulard - UNIRE)

Modélisation

Sur la semaine passée

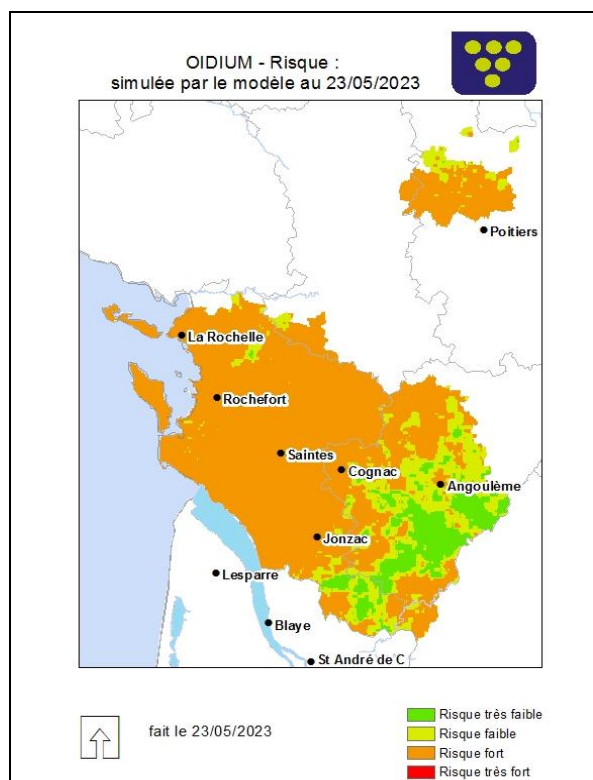
Au cours de la semaine dernière, le risque potentiel est resté globalement fort dans le vignoble. Seule, une zone à l'est d'un axe Jonzac-Cognac a un niveau très faible.

Des contaminations épidémiques ont été calculées d'une manière très régulière dans le vignoble. Le nombre d'organes contaminés est très faible.

Dans les trois jours à venir

Pour l'hypothèse la plus probable, le risque potentiel restera inchangé par rapport à la situation actuelle : majoritairement fort.

Ces prochains jours, d'après l'hypothèse la plus probable, le modèle n'annonce pas de nouvelles contaminations. De nouvelles contaminations épidémiques sont possibles dans le cas d'une humidité relative importante ou de petites pluies. Dans ce cas, le nombre d'organes contaminés devrait rester faible.



Evaluation du risque :

Risque théorique stable. Faibles contaminations possibles en cas d'humidité. Stade de sensibilité atteint dans les parcelles précoces.



Risque de contaminations globalement faible, modéré sur les parcelles précoces

Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l'Observateur



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent : Les produits de biocontrôle sont listés dans la dernière note de l'IFV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)



Résistances aux produits de protection des plantes :

Des dérives de sensibilité vis-à-vis de différentes substances actives ont été détectées en laboratoire et en plein champ. Cela ne se traduit pas nécessairement pas une baisse d'efficacité des spécialités, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'utilisation de ces molécules.

Voir « [Note nationale résistances 2023](#) »

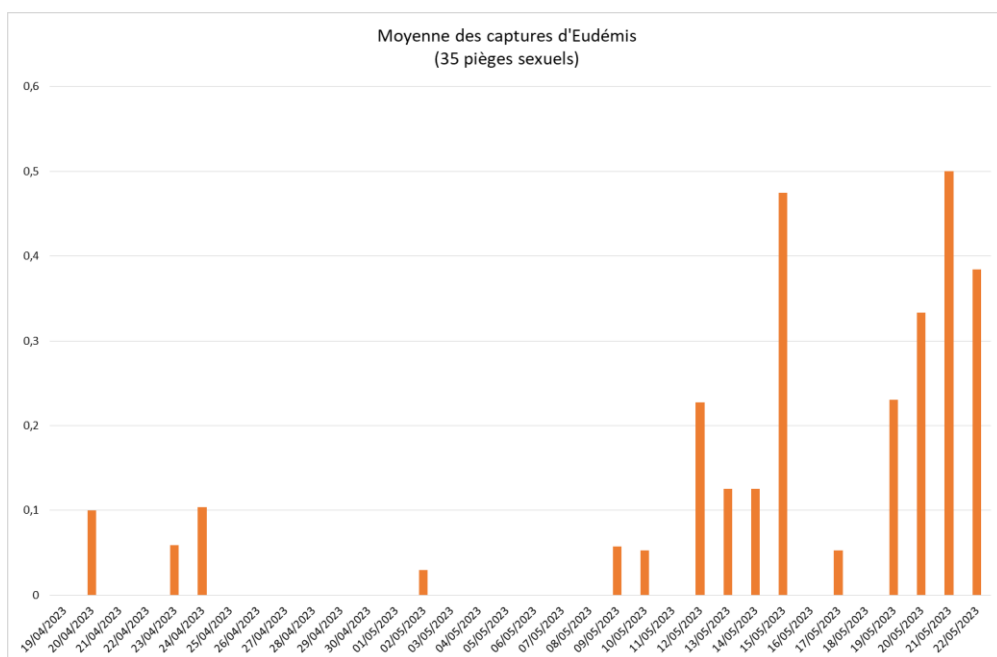
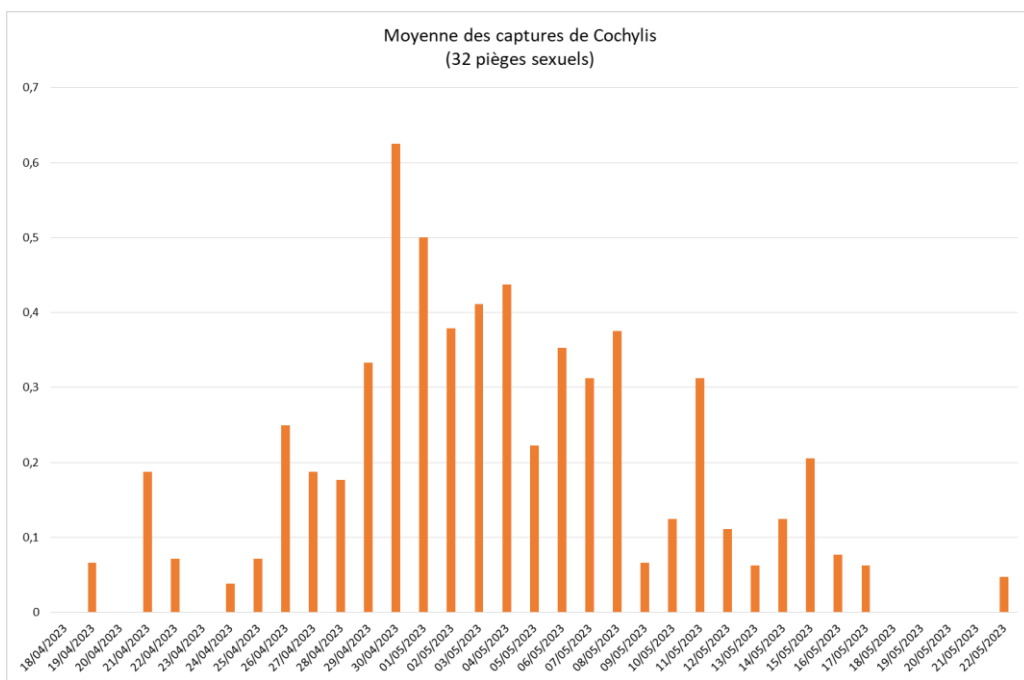
Ravageurs

→ Tordeuses

Observations

Le vol des **Cochylis** s'est terminé la semaine dernière. Il n'y a presque plus de captures depuis le 18 mai. Le pic du vol a eu lieu le 30 avril.

Au cours des 7 derniers jours, de rares captures ont été relevées en Charente-Maritime à Ecoyeux et Mortagne-sur-Gironde.



Le vol des **Eudémis** se poursuit avec difficulté. Les températures plus fraîches que la normale saisonnière n'ont pas été favorables à leur essor.

Les papillons d'Eudémis ont été piégés en Charente, sur les communes de Rouillac, de Saint-Même-les-Carières et Saint-Sulpice-de-Cognac, et en Charente-Maritime sur les communes d'Ecoyeux, Mons et Pons.

Consultez la [fiche technique Vers de la grappe](#) qui présente les différents type de piégeage.

Modèle ACTIV (en expérimentation)

Le modèle ACTIV estime à partir de données climatiques l'émergence des papillons. A ce jour, il calcule l'émergence de 80% des papillons eudémis. L'apparition des premières larves jeunes est calculée au cours de la semaine dernière.

Attention, le modèle ne prend pas en compte les pluies, l'humectation des grappes et le vent qui peuvent perturber le vol et la ponte des œufs.

Dans la semaine à venir, le modèle prévoit l'émergence de 95% de la population de papillons Eudémis. Le modèle calcule le pic de la présence des œufs dans la semaine à venir et une augmentation importante du nombre de larves jeunes.

→ Cicadelles Vertes

Le vol des Cicadelles Vertes est erratique avec des captures très espacées. Au cours de la semaine passée, des Cicadelles ont été piégées à Bouteville, en Charente et à Saint-Hilaire-du-Bois, en Charente-Maritime.

→ Cicadelles de la Flavescence dorée

Les premières cicadelles de la Flavescence Dorée ont été observées la semaine dernière. Le positionnement des dates de traitements obligatoires sera établi dans les prochains jours avec le SRAL.

→ Punaise Diabolique *Halyomorpha halys*

Quelques éléments de biologie

La punaise diabolique est un ravageur émergent. Les adultes sortent d'hivernation à partir d'avril, s'en suit la phase de reproduction qui s'étale du printemps à l'été.

La ponte a lieu entre juin et août sous forme d'ooïaque (regroupement des œufs). Il y a 2 générations au cours d'une année.

Situation sur le terrain

Cet insecte natif d'Asie a été observé pour la première fois en Europe en 2004 et en France en 2012. Depuis 2015, elle est retrouvée sur la majorité du territoire français. Cette propagation peut s'expliquer par les échanges commerciaux.

Halyomorpha halys est polyphage (170 plantes hôtes) et est responsable de déprédations sur les arbres fruitiers (déformation des fruits et baisse du rendement). Les premiers dégâts sont constatés sur des vergers de kiwi en 2018 et 2019. Dans la filière viticole, les dégâts sont surtout problématiques au niveau organoleptique des vins. En effet, si des punaises se retrouvent dans les baies lors du foulage du raisin, les substances dégagées par les insectes altéreront le profil aromatique du moût et du vin *in fine*.

La punaise a été détectée en 2020 dans le vignoble bordelais.

Pour en savoir plus sur la punaise diabolique (ephytia site de l'INRAE) : son identification, son cycle, l'histoire de son invasion et comment la signaler.



© INRAE Jean-Claude Streito

Le Mémo de l'Observateur

A faire :

- **Observations mildiou/black rot/oïdium**
- **Observations phénologie et croissance**
- **Relevés des pièges sexuels et saisie sur Epicure**
- **Jeudi 25 juin à 9 h, Chambre d'Agriculture à Segonzac : distribution matériel de piégeage alimentaire (jus de pomme et pots).**

Vous retrouverez tous les protocoles et tutoriels des suivis BSV en [cliquant ici](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Charentes sont les suivantes : les Chambres d'Agriculture de la Charente et de la Charente Maritime, la Coopérative Agricole d'Achats en Commun et d'Approvisionnement (Île d'Oléron), la Coopérative Agricole de la Région de Cognac, la Coopérative Agricole Terre Atlantique, le Groupe Coopératif Océalia, la Coopérative Agricole du canton de Matha, la Coopérative des Vignerons de l'Île de Ré, Rémy Martin, Vitivista, le Groupe Isidore, les Ets Fortet-Dufaud, les Ets Soufflet Agriculture, les Ets Landreau et Fils, les Ets Piveteau, les Ets Niort Agricole, les Ets Etourneauud, les Ets Nau, la FDCETA, la FREDON Nouvelle Aquitaine, l'Institut Français de la Vigne et du Vin, la Station Viticole du BNIC et les Établissements d'enseignement agricole de Saintes, Jonzac, Barbezieux et l'Oisellerie.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".